

État des lieux
**DE LA COMPENSATION
CARBONE EN FRANCE**

ÉDITION 2020

Qu'est-ce que la plateforme

INFOCC compensation carbone ?

INFO COMPENSATION CARBONE EST UNE PLATEFORME D'INFORMATION EN LIGNE SUR LA COMPENSATION CARBONE VOLONTAIRE, SOUTENUE PAR L'ADEME.

L'objectif d'Info Compensation Carbone (InfoCC) est d'informer et de conseiller de manière neutre tous les utilisateurs potentiels de la compensation / contribution carbone. InfoCC participe à la diffusion des bonnes pratiques, tant du côté de l'offre que de la demande et met à disposition des supports pédagogiques accessibles à tous. La plateforme favorise ainsi un développement plus cohérent et plus responsable de la compensation carbone volontaire en France.

Créée en 2014, la plateforme InfoCC contient, des schémas pédagogiques, des infographies, des vidéos, plus de 100 brèves sur les sujets climat et économie du carbone ainsi qu'une section « Actualités » qui renvoie chaque semaine sur les infos climat et carbone. L'ensemble de ces productions, relayées sur les réseaux sociaux, visent à informer, communiquer et favoriser l'intérêt pour le sujet.



Pour en savoir plus et suivre nos brèves d'actualité hebdomadaires sur l'Économie du carbone et les Changements climatiques :

www.info-compensation-carbone.com

f [infocc](https://www.facebook.com/infocc)

t [@Infos_CC](https://twitter.com/Infos_CC)

in [Info Compensation Carbone](https://www.linkedin.com/company/info-compensation-carbone)

Info Compensation Carbone est une initiative portée par le GERES et soutenue par l'ADEME



QU'EST-CE QUE CET ÉTAT DES LIEUX ?

Dans le cadre de son travail pour donner de la clarté et de la transparence à la compensation carbone volontaire, InfoCC publie cet état des lieux de la compensation carbone en France. Cette publication vise à donner des informations quantitatives et qualitatives sur l'état du marché français en recensant et qualifiant les crédits carbone développés en France ou vendus par des opérateurs français.

Suite à des premières publications entre 2014 et 2017, cette nouvelle édition s'intéresse à l'année 2020 et a vocation à être mise à jour annuellement pour offrir une vision la plus exhaustive des grandes tendances du marché ainsi que ses enjeux pour les différents types d'acteurs.

Les données ont été collectées auprès des opérateurs français de la compensation carbone volontaire, c'est-à-dire les organisations (entreprises et associations) qui proposent des crédits carbone à la vente. Ils ont été consultés via des entretiens qualitatifs et un questionnaire standardisé. Les réponses ont été recueillies en juin 2020 et sont conservées anonymes pour des raisons de confidentialité.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les opérateurs de compensation carbone ayant participé à l'étude. Ceux-ci sont présentés en détails dans la section « Opérateurs » de cette étude.

Un remerciement particulier est également adressé aux répondant-e-s de notre sondage à l'attention des entreprises sur leurs pratiques concernant l'achat de crédits carbone. En particulier les personnes qui se sont prêtées à l'exercice d'un échange plus détaillé et dont les témoignages sont présentés dans cette étude. Nous remercions également particulièrement l'association EpE et le Ministère de la Transition Ecologique pour leur participation à nos travaux et leur relai.

TABLE des matières

04

SYNTHÈSE

05

BILAN CHIFFRÉ
DE L'ANNÉE 2020

06

ANALYSE DES CRÉDITS
VENDUS EN 2020

10

LE LABEL
BAS CARBONE

14

LES FINANCEURS

15

TÉMOIGNAGES

19

LA PAROLE AUX OPÉRATEURS
DE LA COMPENSATION CARBONE

22

CONCLUSION

Synthèse

Le marché de la compensation carbone volontaire est en plein essor depuis plusieurs années, comme en témoigne la croissance entre la dernière édition de notre état des lieux en 2016 et la présente étude (+260% en nombre de crédits vendus). Tous les opérateurs français interrogés pensent que le marché de la compensation carbone volontaire sera encore amené à se développer dans les prochaines années, d'où l'émergence de nombreuses nouvelles structures qui se préparent à vendre des crédits carbone à partir de 2021, notamment issus de projets français.

La plateforme InfoCC constate un intérêt croissant pour la finance carbone :

- Du côté des acheteurs, notamment chez les entreprises qui intègrent l'achat de crédits carbone dans leur stratégie climat, mais également de la part de collectivités et plus récemment de particuliers.
- Du côté de l'offre, avec de plus en plus de porteurs de projets voyant la vente de crédits carbone comme un moyen de valoriser financièrement l'impact de leur activité.

De plus, le cadre réglementaire évolue et pourrait à la fois contraindre certains acteurs à acheter des crédits carbone (mécanisme CORSIA pour l'aviation internationale et obligation de compensation des vols domestiques Français dans le cadre de la loi climat et résilience) et donner de plus en plus de flexibilité à la lutte contre les changements climatiques (négociations à venir dans le cadre de la COP26 pour encadrer le fonctionnement des marchés carbone). La question sera de savoir comment le prix des crédits carbone, en 2020 à 4,5€/tCO₂ en moyenne, réagira à cette croissance de l'offre et de la demande.

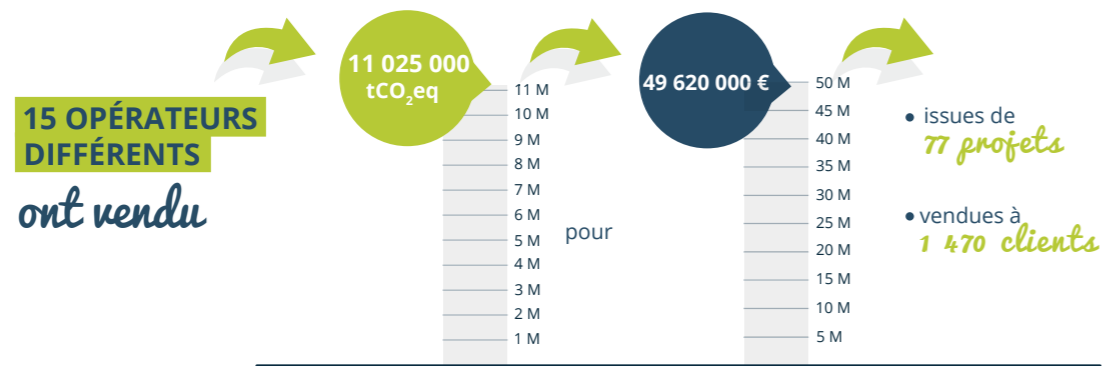
En France, le déploiement du Label bas-carbone répond à une demande croissante pour des projets fiables locaux et commence à initier des démarches locales. Le nombre de projets certifiés a fortement augmenté (72 nouveaux sur l'année 2020, 108 au total au 31 juillet 2021) et devrait continuer sa progression avec l'émergence de nouvelles méthodes. Ce développement de projets en France vient évidemment changer la répartition géographique des crédits carbone mais également leur prix étant donné que les réductions d'émissions reconnues par le Label bas-carbone s'échangent à un prix supérieur au reste du marché (prix moyen de 27,4€/tCO₂ selon les réponses à notre questionnaire contre une moyenne de 4,5€/tCO₂ au global). Si le label a permis d'engager une dynamique locale, le nombre de crédits disponibles reste encore trop faible pour attirer de gros acteurs et ces volumes devront augmenter dans le futur.

Deux visions s'opposent aujourd'hui sur l'avenir de la certification carbone. D'un côté, certains opérateurs anticipent une demande croissante des entreprises vers des crédits certifiés pour justifier leur stratégie climat. D'autres imaginent au contraire une ouverture de la finance carbone à des projets non certifiés, un nombre croissant de projets à impact ne pouvant pas se permettre de passer par le processus de certification. Si en 2020 encore très peu de crédits ont été vendus en dehors des standards classiques (Gold Standard, Verra, CDM, Label bas-carbone), cela pourrait largement augmenter dans le futur avec le développement de méthodes de vérification indépendantes.

Une autre question va se poser, celle de la répartition entre projets d'émissions évitées et d'émissions séquestrées. La popularisation des projets basés sur des solutions naturelles captant du carbone est déjà visible avec un nombre croissant de crédits issus de projets forestiers ou agricoles (représentant aujourd'hui 61% des crédits sur le périmètre de notre étude). A moyen terme ces projets pourraient également être rejoints par des projets de capture technologiques du carbone lorsque ces solutions arriveront à maturité.

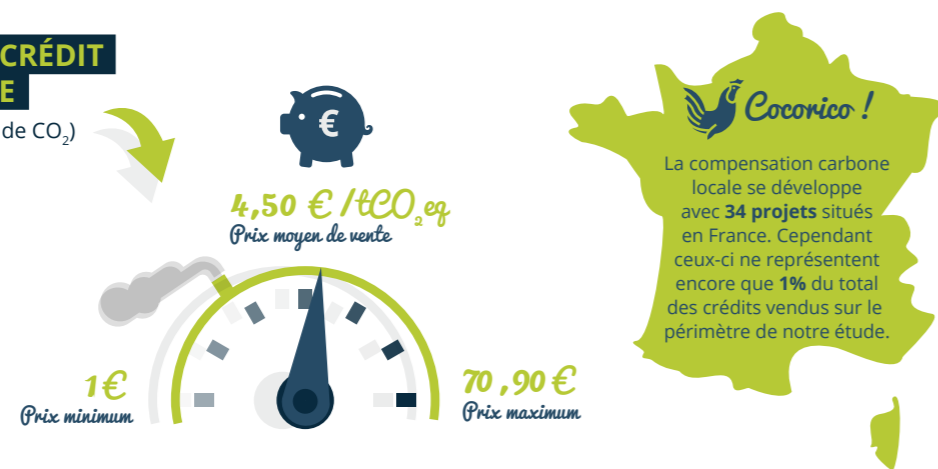
BILAN CHIFFRÉ DE L'ANNÉE 2020

Compensation carbone



PRIX DU CRÉDIT CARBONE

(en € / tonne de CO₂)



les projets

Les projets de reforestation et de conservation des forêts sont les projets les plus populaires sur l'année 2020 et représentent plus de 60% des crédits vendus.

43 projets différents

6 771 811 crédits vendus (tCO₂eq)

36 425 136 € montant total

5,4 € prix moyen

AVEC QUELS STANDARDS ?

La certification demeure un critère essentiel pour les clients et les opérateurs de la compensation carbone. La quasi-totalité (99,9%) des crédits vendus en 2020 sur le périmètre de notre étude a été certifiée par l'un des labels de la finance carbone (Gold Standard, Verified Carbon Standard, Label bas-carbone, Clean Development Mechanism)

Gold Standard
Climate Security & Sustainable Development

VERRA

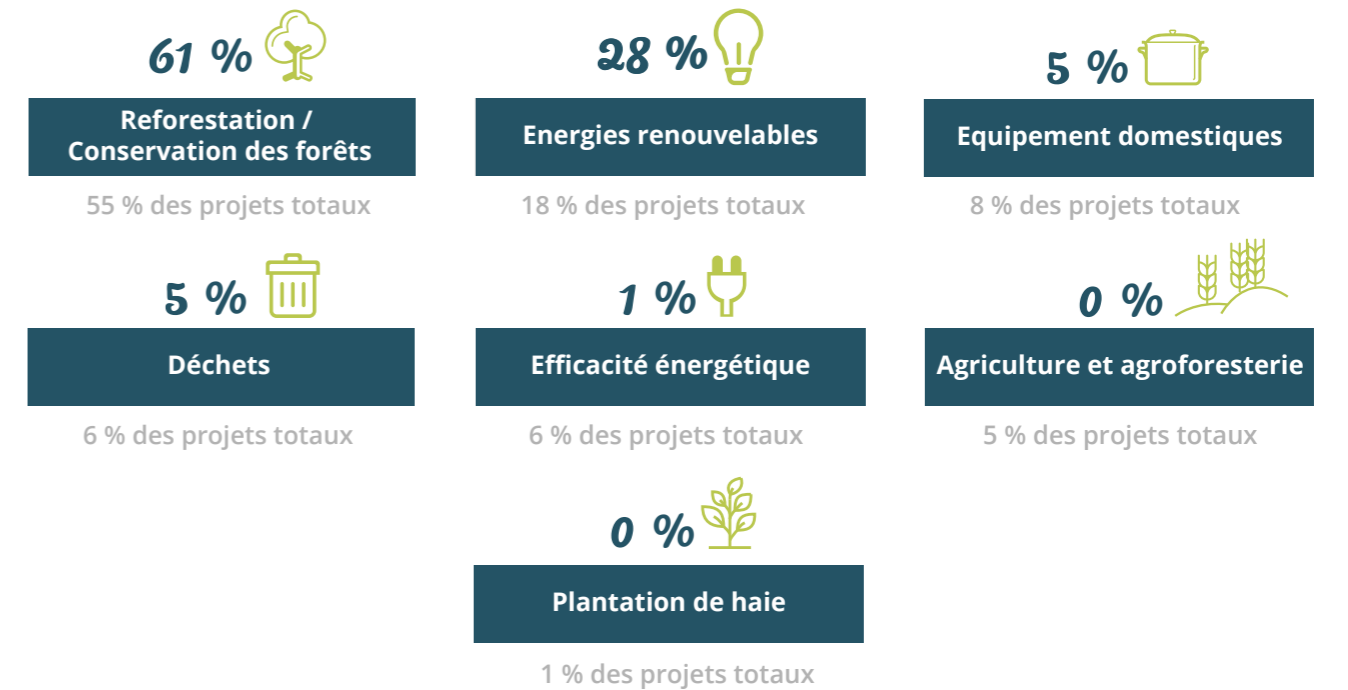
LABEL BAS CARBONE



ANALYSE DES CRÉDITS

VENDUS EN 2020 EN FRANCE

Par nature des activités

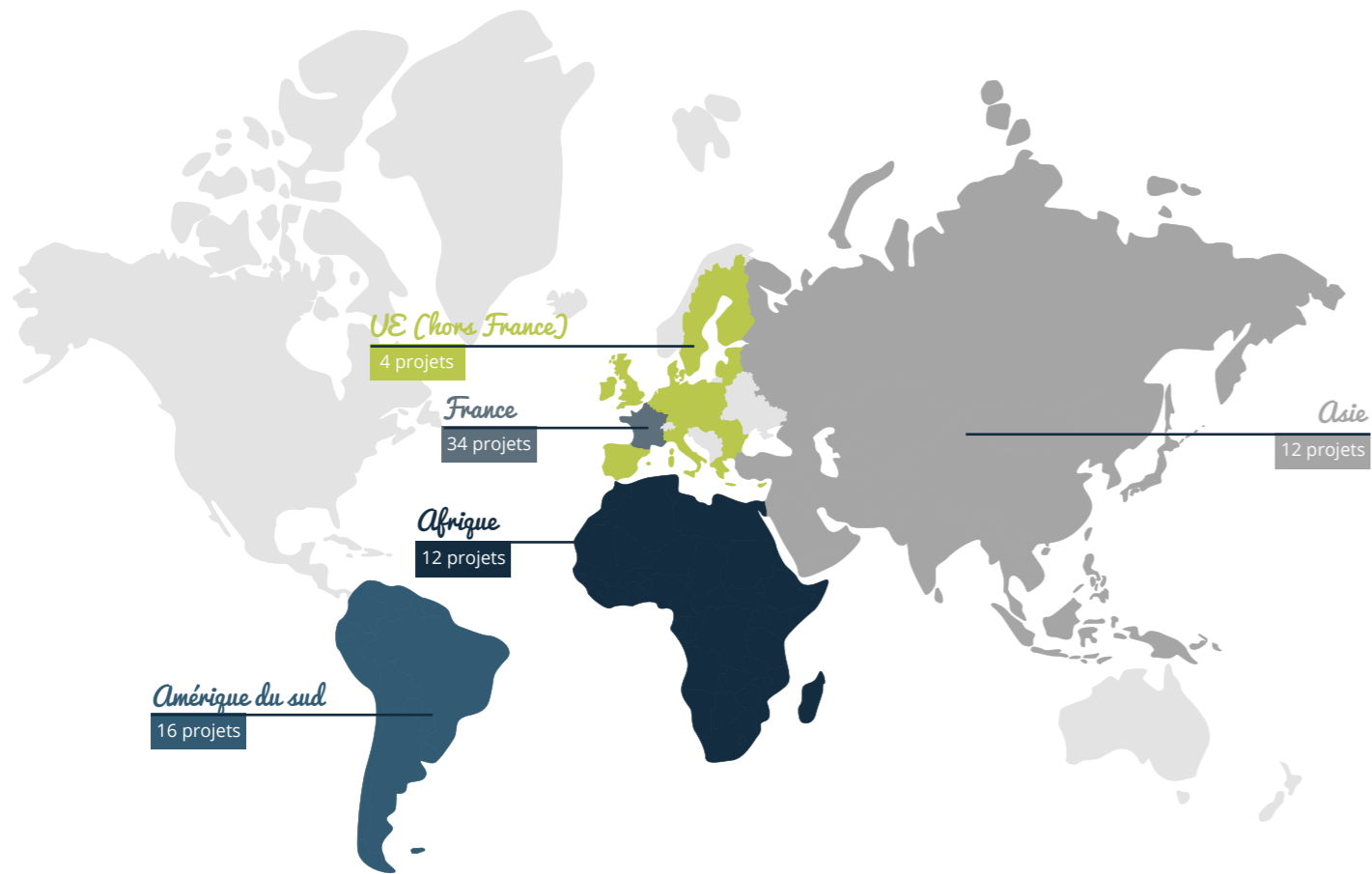


	Nombre de projets différents	Nombre de crédits vendus (tCO ₂ eq)	Montant total (€)	Prix moyen (€)
Reforestation / Conservation des forêts	43	6 771 811	36 425 136 €	5,38 €
Energies renouvelables	14	3 108 551	6 601 027 €	2,12 €
Equipement domestiques	6	534 376	3 854 132 €	7,21 €
Déchets	5	506 680	1 066 460 €	2,10 €
Efficacité énergétique	5	60 907	518 637 €	8,52 €
Agriculture et agroforesterie	4	41 873	1 132 740 €	27,05 €
Plantation de haie	1	513	17 955 €	35,00 €
Total	78	11 024 711	49 616 087 €	4,5 €

ANALYSE DES CRÉDITS

VENDUS EN 2020 EN FRANCE

Par localisation des projets



	Nombre de projets différents	Nombre de crédits vendus (tCO ₂ e _q)	Montant total (€)	Prix moyen (€)
France	34	100 192	2 706 077 €	27,0 €
UE (hors France)	4	421 000	842 000 €	2,0 €
Amérique du sud	16	2 892 649	18 443 590 €	6,4 €
Asie	12	3 602 618	9 130 055 €	2,5 €
Afrique	12	4 008 252	18 494 366 €	4,6 €
Total	78	11 024 711	49 616 087 €	4,5 €

ANALYSE DES CRÉDITS

VENDUS EN 2020 EN FRANCE

Par certification des projets



	Nombre de projets différents	Nombre de crédits vendus (tCO ₂ e _q)	Montant total (€)	Prix moyen (€)
Verra	20	9 480 959	40 482 191 €	4,3 €
Gold standard	18	1 225 676	6 194 168 €	5,1 €
Label bas carbone	23	92 984	2 549 535 €	27,4 €
Clean Development Mechanism	3	217 884	233 652 €	1,1 €
Autre certification interne	13	7 208	156 542 €	21,7 €
Total	77	11 024 711	49 616 087 €	4,5 €

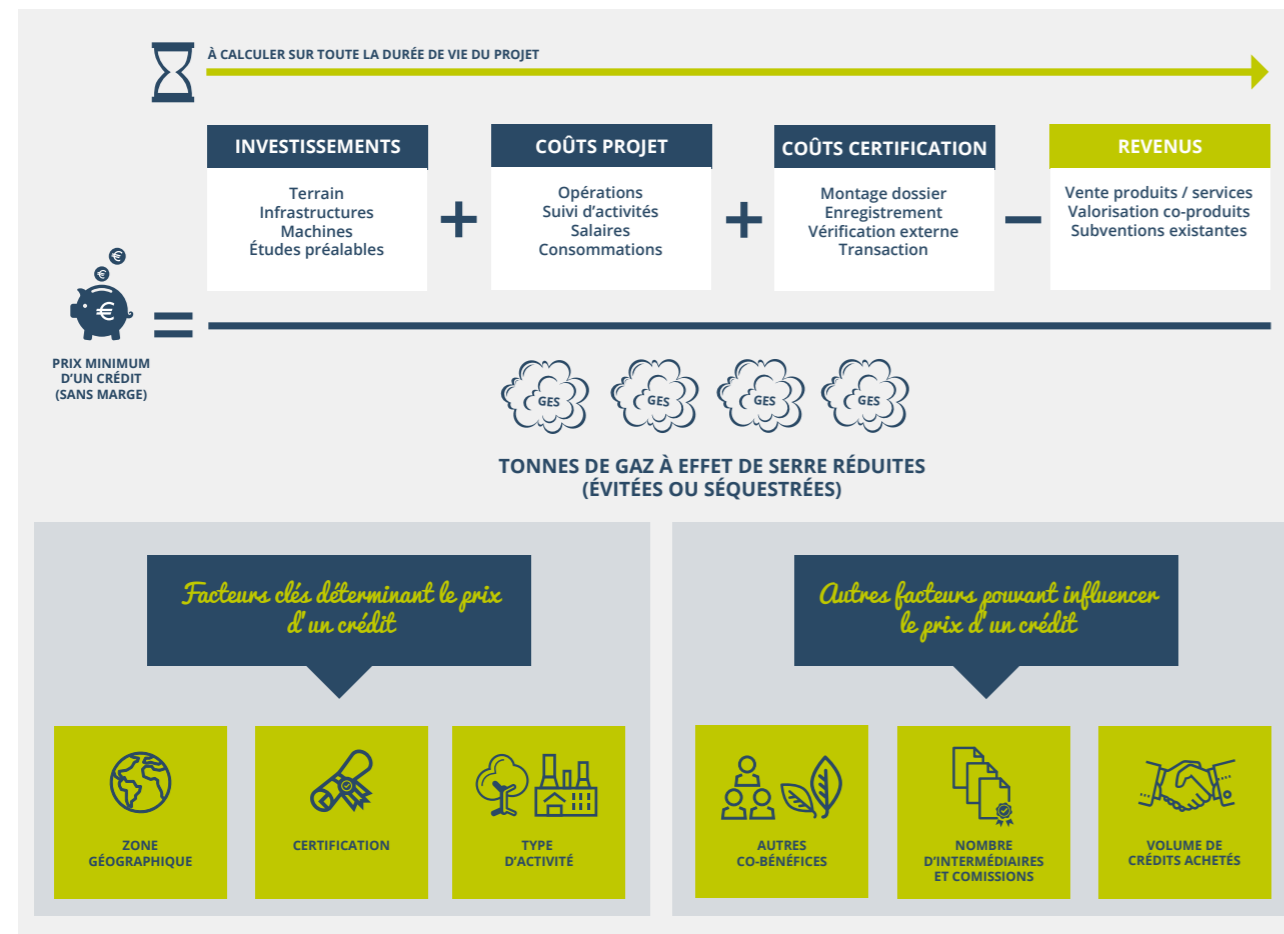
Pour une présentation des différents standards, rendez-vous sur la plateforme Info Compensation Carbone.

QUEL PRIX

POUR UN CRÉDIT CARBONE ?

Comment le prix d'une tonne de CO2 peut-il varier entre 1€ à 70€ sur le périmètre de notre étude ?

La réponse vient de facteurs propres à chaque projet carbone. Ces caractéristiques, illustrées dans le schéma suivant, déterminent le coût nécessaire pour réduire ou séquestrer une tonne de CO₂ équivalent. Si cela peut s'avérer perturbant pour les acheteurs de crédits carbone, il est important de rappeler que chaque projet est unique et correspond à une réalité de terrain différente.



Infographie inspirée de la Fairtrade Carbon Credits price methodology de Fairtrade International

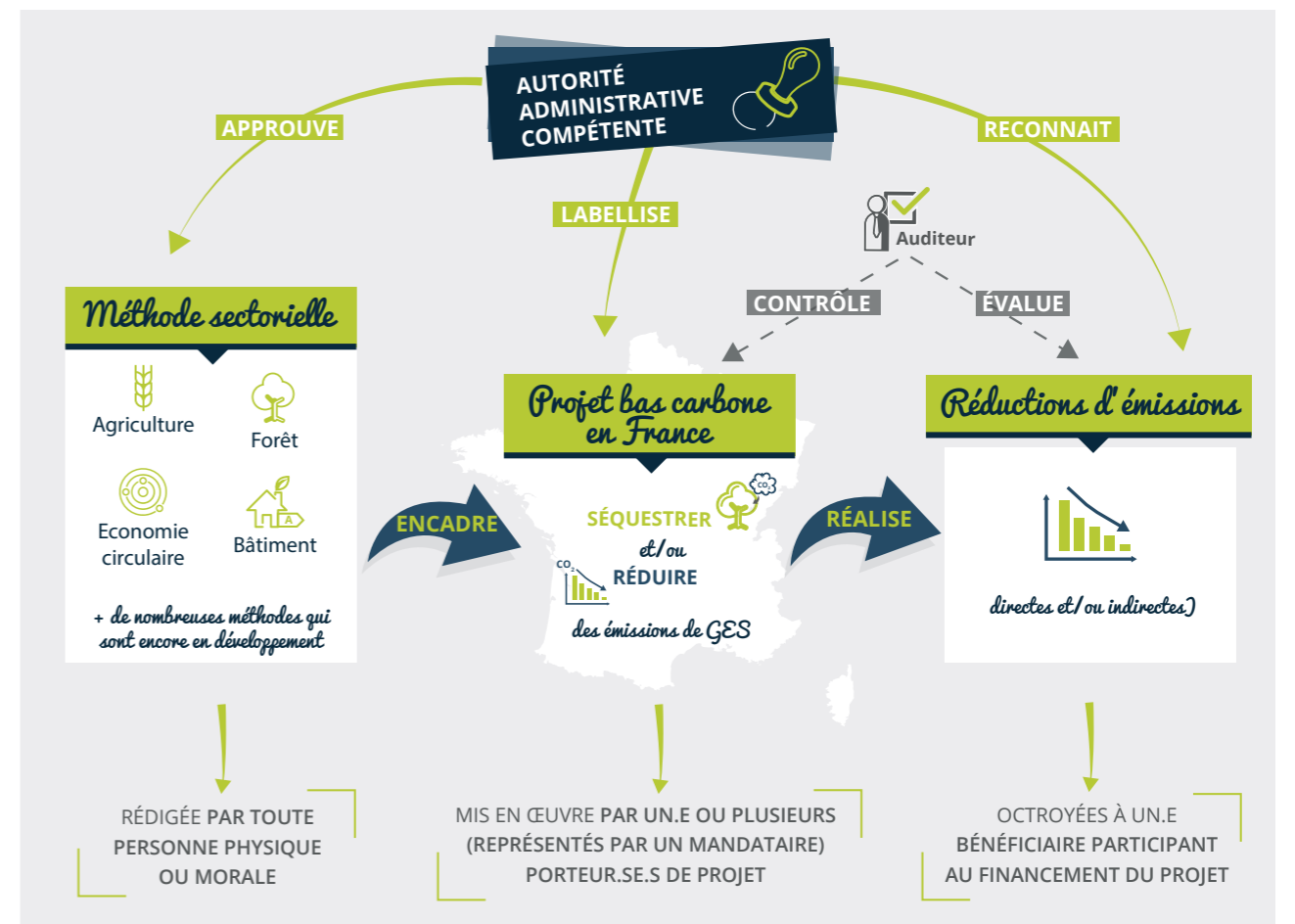
LE LABEL

BAS CARBONE

Présentation du label

Un nombre croissant d'acteurs (entreprises, administrations, collectivités locales ou particuliers) expriment le souhait de s'impliquer dans des projets de réduction d'émissions en France, voire dans leur propre région. Ils souhaitent, ainsi, participer à la transition écologique sur le territoire et permettre localement l'émergence de projets bas carbone. Une étude [1] réalisée par l'institut de l'économie pour le climat I4CE, en 2017, a notamment évalué ce potentiel au travers de sondages auprès d'éventuels acheteurs de crédits carbone. Aucun dispositif n'existant alors pour répondre à cette demande, et celle-ci étant amenée à croître dans les prochaines

années, le ministère de la Transition écologique avec la collaboration de nombreux partenaires a développé le Label bas-carbone en 2018 [2]. Le Label bas-carbone vise ainsi à certifier des réductions d'émissions dans des projets allant plus loin que la réglementation et les pratiques usuelles afin de contribuer à la mise en œuvre de la [Stratégie Nationale Bas Carbone \(SNBC\)](#), et donc à l'atteinte de la neutralité carbone en France d'ici 2050. Ce label s'applique aux projets dans tous les secteurs non couverts par le système réglementaire européen.

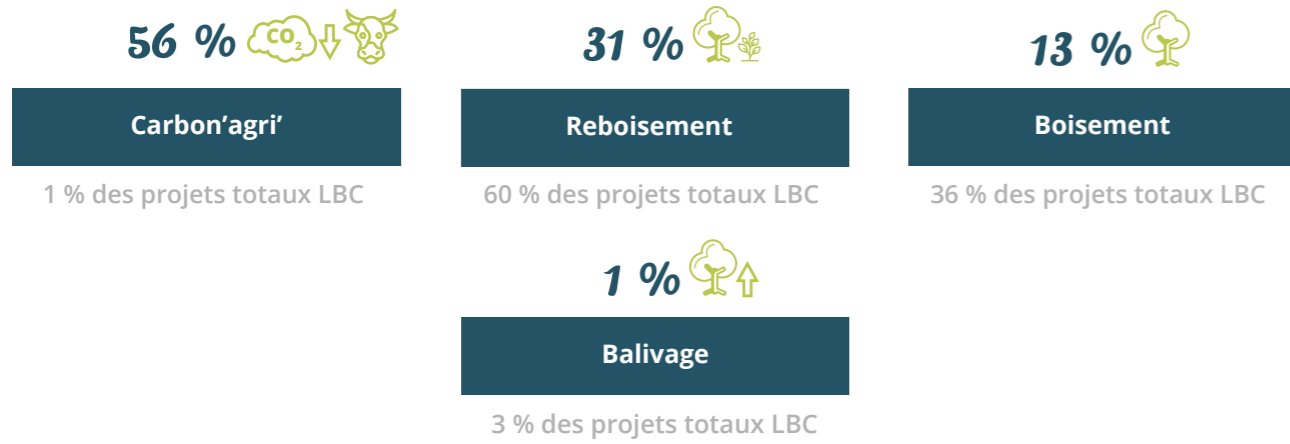


Pour plus d'information sur le fonctionnement du Label bas-carbone et sur ses méthodologies, voir notre [plateforme Info Compensation Carbone](#) et le [site du ministère](#).

[1] Potentiel et déterminants de la demande volontaire en crédits carbone en France, I4CE, Janvier 2017

[2] Décret n°2018-1043 du 28 novembre 2018 créant un label « Bas-Carbone » et Arrêté du 28 novembre 2018 définissant le référentiel du Label Bas-Carbone

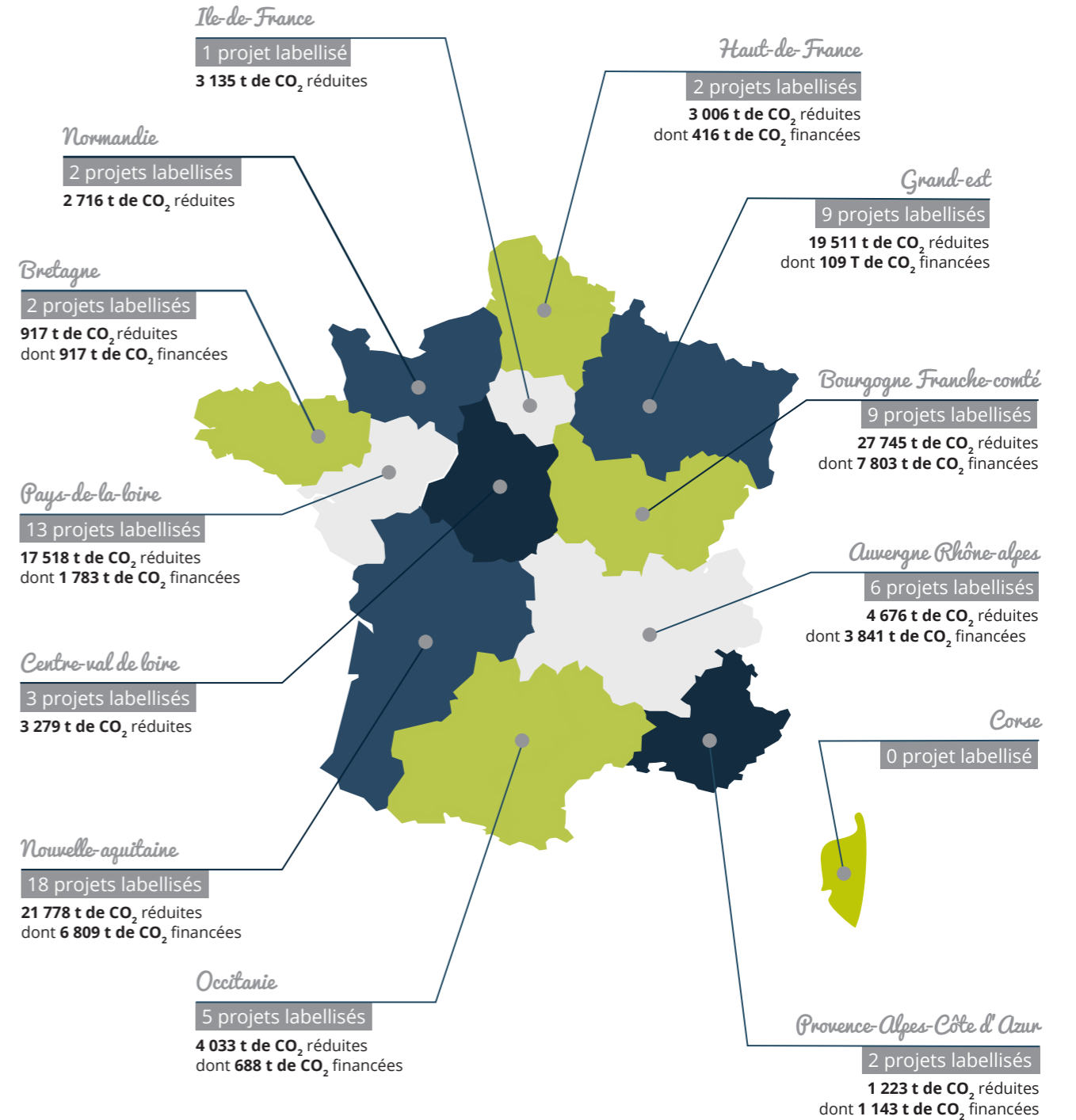
Données pour l'année 2020



	Nombre de projets labellisés	Réduction d'émissions générées (tCO ₂)	Réductions d'émissions financées (tCO ₂)
Reboisement	43	76 782	16 788
Boisement	26	31 172	6 205
Balivage	2	1 583	514
Carbon'Agri ¹	1	137 936	27 587
Total	72	247 473	51 094

31% des projets labellisés en 2020 par le Label bas carbone ont été financés ou partiellement financés.

Répartition géographique des projets (hors carbon'agri¹)

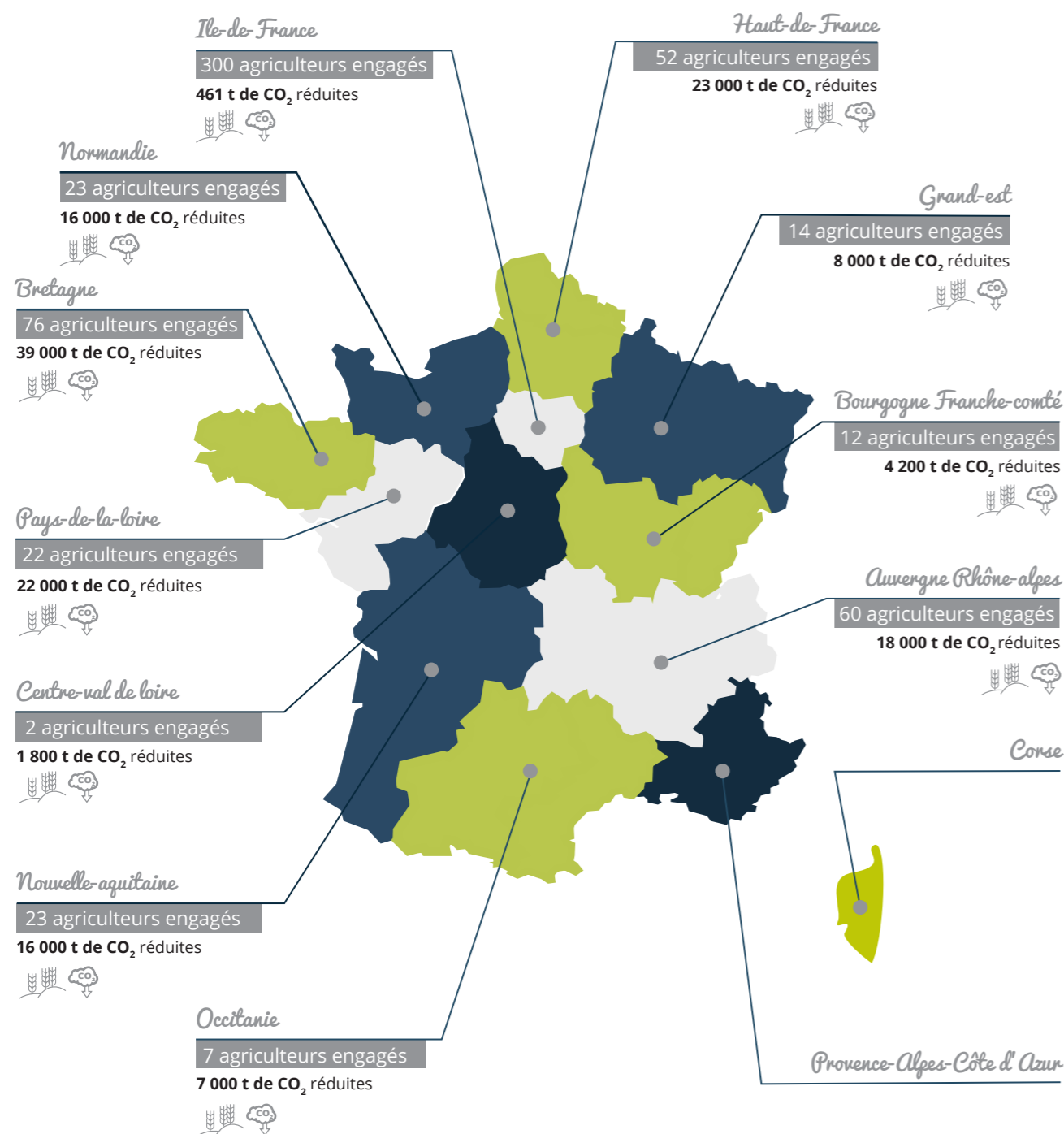


¹ Tableau issu de la base de données des projets du Label bas-carbone au 8 avril 2020.

² Attention, ici le volume de tCO₂ financée ne prend en compte que les réductions d'émissions reconnues et achetées selon la base de données du Ministère de la Transition Ecologique. Ces chiffres peuvent différer des informations communiquées par les opérateurs car certains prennent en compte des promesses de ventes

³ En 2020 la méthode Carbon Agri est représentée par un unique projet collectif, regroupant 20 porteurs de projets et 200 agriculteurs (voir Focus)

Focus sur la méthode Carbon'agri'



¹ Données issues du site de l'Association France Carbon Agri, <https://www.france-carbon-agri.fr/1er-chiffres-fcaa-des-projets-bas-carbone-engages/>

LES FINANCEURS

Qui achète des crédits ?



	Nombre de clients	Nombre de crédits achetés (tCO ₂ eq)	Montant total (€)
Entreprises	540	9 986 000	45 202 000 €
Associations fondation	26	503 000	2 056 000 €
Collectivités	26	501 000	2 038 000 €
Particuliers	873	19 000	126 000 €
Intermédiaires	5	17 000	199 000 €
Total	1 470	11 025 000	49 620 000 €

Sur le périmètre de l'étude, **5 450 000 crédits carbone** ont été vendus à des acteurs français, soit **49%** du total.

Quels critères pour choisir les crédits ?



Les enjeux concernant le prix de la tonne et la transparence dans l'utilisation des revenus associés à la vente de crédits carbone sont également cités comme des préoccupations majeures pour les entreprises achetant des crédits carbone.

TÉMOIGNAGES



La partie suivante donne la parole à des entreprises, celles-ci ont été choisies pour présenter de manière transparente différentes démarches au sein de plusieurs structures différentes. Celles-ci ne doivent pas être considérées comme des exemples à suivre mais comme des illustrations de différentes approches.

Deepomatic est un éditeur de logiciels d'intelligence artificielle. La plateforme est basée sur le deeplearning et spécialisée dans la reconnaissance d'images. Elle permet à toute entreprise de construire sa propre application personnalisée.



Mesurer

Sur la demande des employé-e-s pour développer la RSE au sein de Deepomatic, l'entreprise réalise son bilan carbone depuis 2019. Un effort particulier a été fait sur l'estimation de l'impact de leur activité sur le numérique, un sujet encore peu renseigné auquel le groupe de travail Boavizta tente d'apporter des réponses.



Réduire

Après ce travail de mesure de son impact, Deepomatic va définir annuellement des objectifs de réduction et des actions pour les atteindre. Parmi les pistes, une charte des bonnes pratiques en termes de transport, une optimisation de la durée de vie des appareils informatiques ou encore une diminution de l'impact du cloud.



Compenser - contribuer

Deepomatic a financé en 2020 l'équivalent de 320 tonnes de CO2, une estimation de l'ensemble de son impact carbone depuis sa création en 2014. Les crédits ont été achetés à une diversité d'acteurs pour varier la taille et la nature des projets soutenus (plus d'informations disponibles ici). Conscient des enjeux de communication associés à cette démarche, Deepomatic a préféré s'écarter des notions de « compensation » ou de « neutralité carbone ».



« Deepomatic préfère employer l'expression contribution qui favorise à son sens un imaginaire plus juste. »

Julie Trinckvel, Sustainability Manager à Deepomatic



Mesurer

Kering réalise depuis 10 ans son bilan carbone et environnemental en interne. Kering s'est appuyé sur son outil, l'EP&L (Environmental Profit and Loss account, ou Compte de Résultat Environnemental), pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à ses activités, de la production des matières premières jusqu'à la fin de vie de ses produits. Afin de compléter ces données, le Groupe a lancé en 2019 une étude internationale afin de mesurer les GES liées à l'utilisation et à la fin de vie des produits : les résultats figurent désormais dans la publication annuelle de son EP&L (en savoir plus).



Réduire

Kering a défini une stratégie et des objectifs de réduction de son empreinte carbone en s'appuyant sur le cadre Science-Based Target (SBT) pour s'aligner sur une trajectoire compatible avec une augmentation des températures limitée à 1,5°C. Le groupe s'est ainsi engagé à réduire de 90 % ses émissions en scope 1 et 2 d'ici à 2030 par rapport à 2015, notamment en s'approvisionnant exclusivement en énergies renouvelables d'ici 2022 et en améliorant l'efficacité énergétique de ses sites. Son deuxième objectif phare est une réduction de 70 % de ses émissions par unité de valeur ajoutée en scope 3 aux mêmes échéances, via un travail sur les achats et le choix des matières premières. Enfin, Kering affiche un objectif Net Zéro à horizon 2030.



Compenser - contribuer

Kering différencie la notion de neutralité carbone (compenser toutes ses émissions) et l'atteinte du Net Zéro pour une entreprise. Le groupe « compense » déjà ses émissions (d'abord scope 1 et 2 puis l'ensemble depuis 2019) mais ne parlera de Net Zéro qu'une fois son objectif SBT atteint et les émissions résiduelles entièrement compensées. Le Groupe travaille notamment sur la notion d'Insetting afin de soutenir des projets dans ses filières et de contribuer à la transformation de son secteur d'activité.

Kering privilégie donc l'achat de crédits issus de projets jouant également un rôle de protection de la biodiversité tout en diversifiant la localisation de ses projets et ses partenaires. Au total, environ 4,5 millions de crédits carbone ont été achetés par le groupe en 8 ans. L'achat de crédits carbone et le calcul de l'empreinte carbone de l'organisation font l'objet de deux comptabilités carbone différentes, évitant ainsi toute notion de « droit à polluer ».



« S'appuyer sur des mesures incrémentales ne suffit plus, nous avons aujourd'hui besoin de technologies de rupture, d'innovation et surtout de repenser complètement nos activités et nos business models. »

Géraldine Vallejo, Sustainability Program Director à Kering

Depuis 1933, la compagnie Air France opère à travers le monde entier. Avec une activité répartie entre le transport aérien de passagers, le fret, la maintenance et l'entretien aéronautique, Air France est un acteur majeur du secteur aérien. La compagnie regroupe plus de 45 000 collaborateurs. Air France, KLM Royal Dutch Airlines et Transavia forment le Groupe Air France-KLM.

Mesurer

Air France mesure l'impact carbone de ses vols grâce aux données sur les consommations de carburant (scope 1). Elle prend également en compte sa consommation d'électricité (scope 2) ainsi que l'impact en amont de la production de kérosène (scope 3). De par sa taille et son activité, l'impact carbone d'Air France est très réglementé : obligation de déclaration des émissions pour les vols intra-européens au travers du système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQUE UE) et mécanisme CORSIA pour les vols internationaux. Tous les calculs et déclaration d'Air France sont donc audités.

Réduire

La très grande majorité de l'empreinte carbone d'Air France provient du kérosène consommé par les avions, la stratégie long terme de la compagnie se concentre donc sur la diminution des émissions des avions. Les principales pistes d'action sont la modernisation de la flotte avec l'acquisition d'avions moins énergivores, l'utilisation de nouveaux carburants pour l'aviation (à base de bio-déchets ou fabriqué à partir d'hydrogène), d'éco-pilotage et de réduction de poids à bord des avions. Pour les opérations sol, Air France développe l'utilisation d'engins électriques.

La compagnie s'est engagée à réduire de 50% les émissions par passager.km d'ici à 2030 par rapport à 2005 et vise la neutralité carbone en 2050. Dans le cadre de l'aide de l'Etat Français en été 2020, Air France devra en parallèle réduire les émissions du réseau domestique de 50% d'ici à 2024 par rapport à 2019. Enfin, la compagnie s'est engagée à la neutralité carbone des opérations au sol d'ici 2030.

Compenser - contribuer

Air France s'est engagée à compenser de façon volontaire l'ensemble des émissions de CO2 sur son réseau domestique. Concernant les émissions intra-européennes, et plus globalement internationales, Air France se conforme aux exigences des mécanismes couvrant les émissions du secteur aérien (EU-ETS et CORSIA). Air France compte sur l'achat de crédits carbone dans l'atteinte de ses objectifs (émissions par passager.km et atteinte du Net Zero). Aujourd'hui, Air France se tourne vers des crédits carbonés certifiés, avec un mix de projets de reforestations, protection forestière et d'énergies renouvelables.

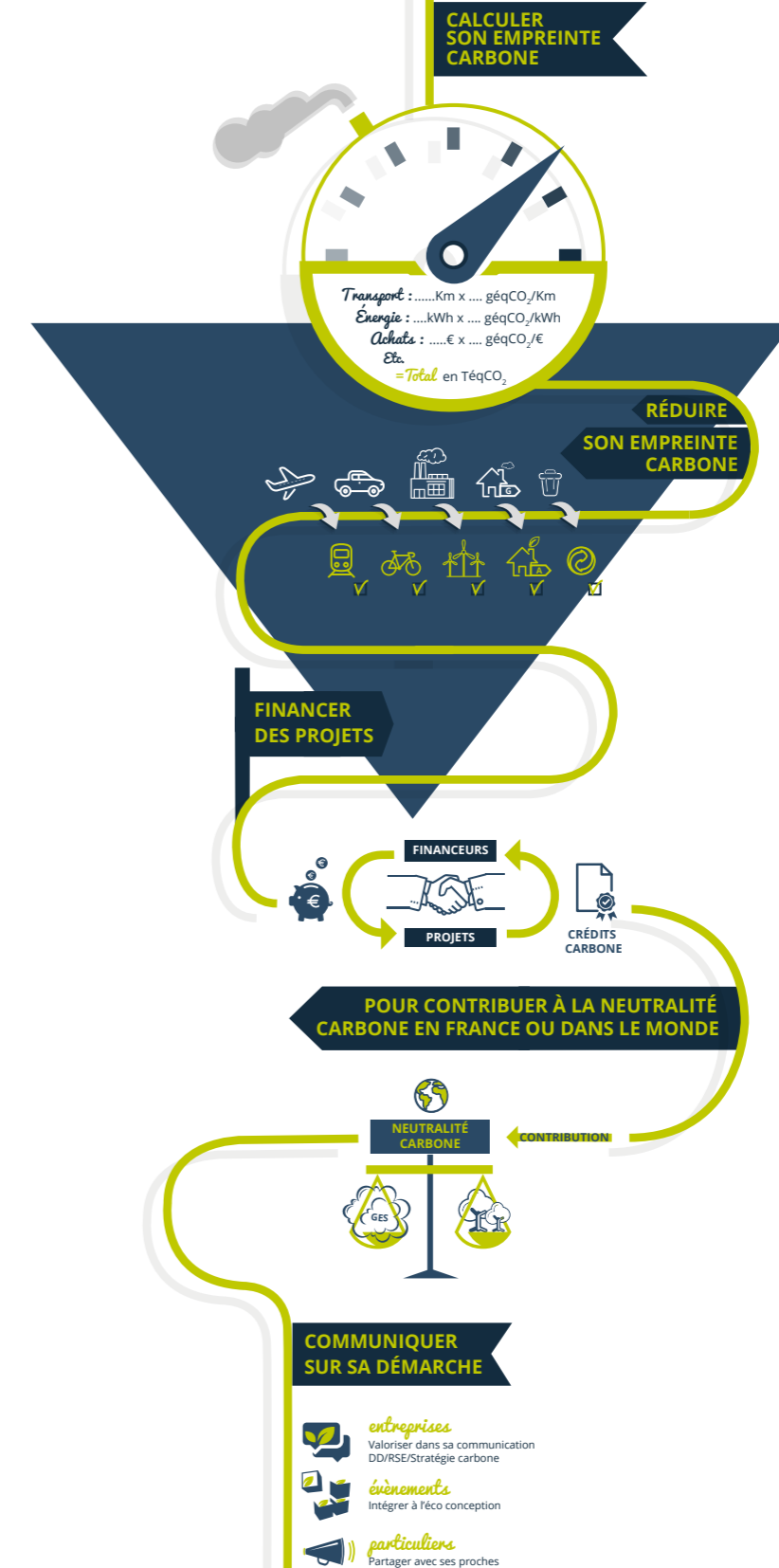
Air France offre également la possibilité aux passagers de ses vols internationaux de financer son programme Trip & Tree depuis 2019 pour le financement de projets forestiers. Il s'agit ici de financer la plantation d'arbres et non d'acheter des crédits certifiés.

« Il est primordial pour Air France d'investir dans des projets qui contribuent concrètement à la baisse de la concentration de CO2 dans l'atmosphère et il n'est pas aujourd'hui facile, faute de cadre partagé par tous et parfois de certitude scientifique, de valoriser chaque projet dans l'écosystème actuel des compensations - mesures de marchés, projets de compensation ou de neutralisation ».

Antoine Laborde, Head of Climate Energy & New mobilities à Air France

ACHAT DE CRÉDITS CARBONE

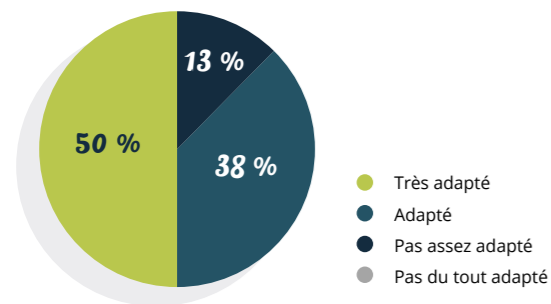
Quelle démarche adopter ?



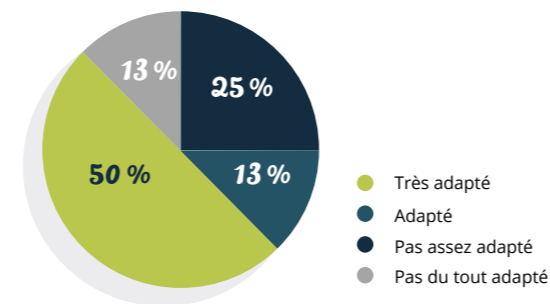
LA PAROLE AUX OPÉRATEURS

DE LA COMPENSATION CARBONE

Le marché de la compensation carbone est-il adapté aux besoins des financeurs ?



Selon vous, le label bas carbone est-il adapté aux besoins des financeurs ?



Sur les opérateurs interrogés, 50% pensent que le marché de la compensation carbone n'est pas assez adapté aux besoins des financeurs. En ce qui concerne le label bas-carbone près des deux tiers (63%) pensent que ce mécanisme n'est pas du tout ou pas assez adapté au besoin des financeurs.

COMMENT LE MARCHÉ DE LA COMPENSATION CARBONE VOLONTAIRE POURRAIT-IL ÊTRE MIEUX ADAPTÉ AUX BESOINS DES FINANCEURS ?

La réduction doit être affichée comme une priorité avant l'achat de crédits carbone et des indications doivent être apportées sur la communication adaptée. Si les avis sont encore partagés sur le vocabulaire à utiliser entre « compensation » et « contribution », un important effort de pédagogie est réclamé par l'ensemble des opérateurs.

Pour redonner de la crédibilité à la finance carbone, il sera nécessaire d'en améliorer la transparence. Certains opérateurs souhaitent imposer davantage de rigueur à la finance carbone tandis que d'autres favorisent l'accessibilité à la finance carbone afin de soutenir davantage de projets.

La valorisation des co-bénéfices est également un enjeu essentiel pour valoriser la finance carbone et la rendre plus attractive.

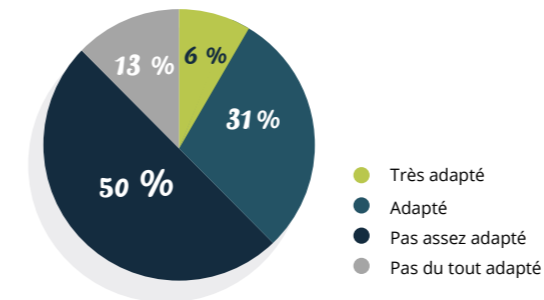
COMMENT LE LABEL BAS-CARBONE POURRAIT-IL ÊTRE MIEUX ADAPTÉ AUX BESOINS DES FINANCEURS ?

Les opérateurs regrettent que trop peu de projets soient proposés par le Label bas-carbone et que la démarche pour développer de nouvelles méthodes soit trop longue et complexe. Le ministère est également appelé à mieux afficher ses priorités sur les thématiques à développer.

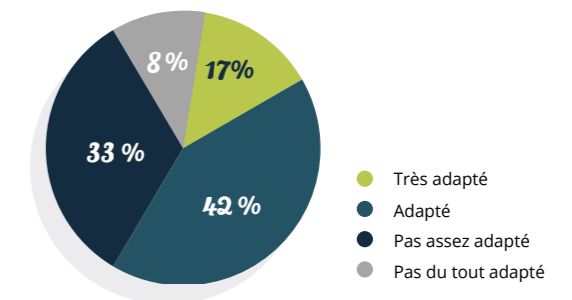
Une plus grande transparence est demandée pour expliquer le fonctionnement et les intérêts du Label bas-carbone aux financeurs et ainsi justifier les coûts plus importants des réductions d'émissions. Le délai avant la certification des réductions d'émissions (notamment pour les projets forestiers) amène de nombreux financements anticipés et donc des difficultés dans la communication.

Les volumes proposés sont encore trop faibles pour satisfaire les besoins des grandes entreprises. Certaines se détournent donc du label pour trouver des gisements de crédits plus importants.

Le marché de la compensation carbone est-il adapté aux besoins des porteurs de projets ?



Selon vous, le label bas carbone est-il adapté aux besoins des porteurs de projets ?



En ce qui concerne les besoins des porteurs de projet, encore une fois, 50% des opérateurs interrogés pensent que le marché de la compensation carbone n'est pas assez adapté. Cette fois le Label bas carbone est mieux considéré avec 60% des réponses le déclarant adapté ou très adapté.

COMMENT LE MARCHÉ DE LA COMPENSATION CARBONE VOLONTAIRE POURRAIT-IL ÊTRE MIEUX ADAPTÉ AUX BESOINS DES PORTEURS DE PROJETS ?

La démarche de certification demeure longue et onéreuse pour les porteurs de projet. Un accompagnement est presque systématiquement nécessaire et l'enjeu doit être de simplifier ce travail pour rendre accessible les financements à davantage de porteurs de projets à impact tout en garantissant la qualité des crédits vendus.

Encore trop peu d'argent arrive parfois sur le terrain par rapport aux besoins, ce qui pousse certains projets à se détourner de la finance carbone. Les projets mis en avant sont parfois ceux avec un gros impact carbone sans être nécessairement les plus vertueux. Ces derniers ont besoin de pouvoir valoriser leurs co-bénéfices et de montrer leurs spécificités pour vendre à des prix adaptés à leurs besoins.

COMMENT LE LABEL BAS-CARBONE POURRAIT-IL ÊTRE MIEUX ADAPTÉ AUX BESOINS DES PORTEURS DE PROJET ?

Le label bas carbone est globalement perçu comme adapté aux besoins des porteurs de projet. La plupart des remarques des opérateurs concernent sa visibilité et sa complexité. Ils réclament une meilleure communication sur son fonctionnement, sur les méthodes existantes et sur le suivi du registre (quels sont les projets labellisés, combien de tonnes sont disponibles et à quel prix, etc.)

Structures participantes	Statut	Année de création	Type de projets	Zone géographique	Rôle
Actiforest	Entreprise	2015	Forestiers	France	Mandataire Développeur de projets
Association Aquitaine Carbone	Association	2011	Forestiers	France (Nouvelle Aquitaine)	Mandataire
Carbon forest	Entreprise	2018	Forestiers	France	Porteur, développeur, vendeur
Climat local	Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)	2018	Haies	France	Développeur de projets
Climate seed	Entreprise	2018	Tous types de projets	Toutes zones	Market place
CNPF	Organisation publique	2010	Forestiers	Toutes zones	Développeur de projets
Coopérative carbone (La Rochelle)	Entreprise	2006	Tous types de projets	France (Nouvelle Aquitaine)	Mandataire développeur de projets
Ecoact	Entreprise	2006	Tous types de projets	Toutes zones	Développeur, mandataire, revendeur
France carbon agri association	Association	2019	Agriculture	France	Mandataire
Fransylva	Fédération	1943	Forestiers	France	Mandataire, développeur de projets
Good planet	Fondation	2009	Energies renouvelables et déchets	Toutes zones	Développeur de projets
Inuk	Entreprise	2017	Energies renouvelables	Europe	Revendeur, certificateur
Kloros	Entreprise	2020	Forestiers	France	Mandataire, développeur de projets
Microsol	Entreprise	2008	Efficacité énergétique	Amérique du sud	Développeur de projets
Omnegy	Entreprise	2020	Tous types de projets	Toutes zones	Revendeur
Pur projet	Entreprise	2008	Agriculture	Toutes zones	Développeur de projets
Reforest'action	Entreprise	2010	Forestiers	Toutes zones	Revendeur (international), mandataire France
Stock CO2	Entreprise	2019	Agriculture et foresterie	France	Mandataire, développeur de projets
Sweep	Entreprise	2020	Tous types de projets	Toutes zones	Market place
Terra terre	Entreprise	2020	Agriculture	France	Market place
We now	Entreprise	2014	Tous types de projets	Toutes zones	Revendeur

Pour plus de détails sur les opérateurs français de la compensation carbone, rendez-vous sur notre plateforme Info Compensation Carbone.
Vous vendez des crédits carbone et souhaitez participer à notre prochain état des lieux ? Contactez-nous par mail à l'adresse contact@info-cc.com

Conclusion

La nécessité de réaliser un nouvel état des lieux de la compensation carbone volontaire en France a émergé de nombreux échanges avec des entreprises et des porteurs de projets manquant de visibilité sur l'état du marché.

Il est en effet parfois difficile de s'y retrouver dans la « jungle » de la compensation carbone, regroupant de nombreux opérateurs, labels, projets divers. Pour plus d'information sur le fonctionnement de la compensation carbone, vous pouvez visiter notre plateforme Info Compensation Carbone.

Cette étude n'a pas vocation à être exhaustive sur le nombre de crédits ayant été échangés sur l'année 2020, l'objectif étant, sur le périmètre des réponses à notre enquête, d'analyser les principales caractéristiques sur les crédits vendus (nature du projet, localisation, certification, prix) et d'en dégager des tendances. Une place importante a également été faite pour recueillir les témoignages des acheteurs et vendeurs de crédits carbone.

Cet exercice devra être renouvelé et complété annuellement afin d'analyser le plus précisément possible les évolutions du marché et des pratiques. Il permettra également à la plateforme Info Compensation Carbone d'adapter ses contenus et ses réponses aux besoins de l'écosystème de la finance carbone.



Ce rapport est imprimé avec des encres végétales et non minérales.
La certification PEFC du papier apporte la garantie que les bois utilisés pour la production de fibres papetières ne participent pas à la déforestation et respectent les fonctions environnementales, économiques et sociales de la forêt.

Édition compensée carbone : les émissions de GES liées à la conception, la fabrication et le transport ont été intégralement compensées.

INFO COMPENSATION CARBONE

GERES - 2, cours Foch
13400 AUBAGNE
Tel. : 04 42 18 31 80
Fax : 04 42 03 01 56
contact@info-cc.com
info-compensation-carbone.com
